TOP LA VUE

LE MAGAZINE DES FORCES SOUS-MARINES

N°54 Mai 2021

EDITO

Le soutien du Centops aux sous-marins à la mer couvre un champs d'action étendu, peu connu et justement présenté dans ces colonnes. La mission de l'Emeraude y a imposé une préparation et une adaptation remarquables pour opérer dans un espace lointain et peu fréquenté par nos FSM. Mais l'action du Centops est permanente, H24/J7, réalisée avec une rigueur et une exigence identiques, quelles que soient les zones d'opérations ou les missions des sous-marins à la mer. Elle est le fruit de l'engagement d'un personnel peu nombreux, conscient de l'impact de son travail sur le succès opérationnel de nos unités.

CV PROVENCAL
SCEM/OPS

LES OPERATIONS LOINTAINES DES SOUS-MARINS

Le 07 avril 2021, le SNA *Emeraude et le* BSAM *Seine* ont accosté au quai d'honneur de l'ESNA devant un panel de délégations venues saluer le retour au port base des deux unités. A bord du SNA, l'amiral Pierre Vandier (CEMM) et le VAE Jean-Philippe Chaineau (ALFOST) avaient tenu à rejoindre l'équipage dès son retour en surface pour l'accompagner sur les derniers nautiques de son périple qui l'avait conduit jusqu'à la verticale de la fosse des Mariannes en mer des Philippines. 7 mois de déploiement, 30 000 Nq, 199 jours de mer sont les chiffres clés de cette mission dénommée « Marianne ».

Que de chemin parcouru depuis que les types *Narval* ont ouvert la voie aux patrouilles dans le nord en naviguant plusieurs semaines en plongée et en se déployant au voisinage du cercle polaire dans les années soixante. Outre les évolutions techniques de nos sous-marins, les forces sous-marines se sont dotées de structures permettant de planifier et d'assurer le contrôle des sous-marins lors de leurs déploiements sur toutes les mers du monde.

Aussi, nous proposons de vous présenter le quotidien de ces marins qui depuis la métropole ou un état-major embarqué conduisent et soutiennent l'action lointaine de nos sous-marins.

Il était impossible de parler des opérations lointaines sans évoquer la mémoire d'un des pionniers de la mise en place du contrôle unique des sous-marins au CENTOPS : le CC ROPERT, décédé le 22 avril 2021. Ce numéro lui est dédié.

LA MISSION SAUNA - 1965

LE SNA *RUBIS* A NOUMEA—1985

LE SNA *PERLE* A SUEZ—1997

L'HISTOIRE EN 40 MOTS

1958 : Le *DAUPHIN* établit un record de durée en plongée entre Lorient et Les Açores (42 jours).

05 MAI 1964 : Le *MARSOUIN* franchit le cercle polaire.

10 MAI 1985 : Arrivée à Nouméa du SNA *RUBIS* avec M. Charles Hernu à son bord.

1992 : Le SNA *SAPHIR* est déployé en Océan Indien via le cap de bonne-Espérance.

1997 : Le SNA *PERLE* est le premier SNA à emprunter le canal de Suez.

2001 : Déploiement dans l'arc Asie-Pacifique du SNA *PERLE*.

11 AU 16 JUILLET 2003 : Le SNA *CASABIANCA* fait escale à Severomosk après une intéraction avec un SNA Russe de Classe AKULA.

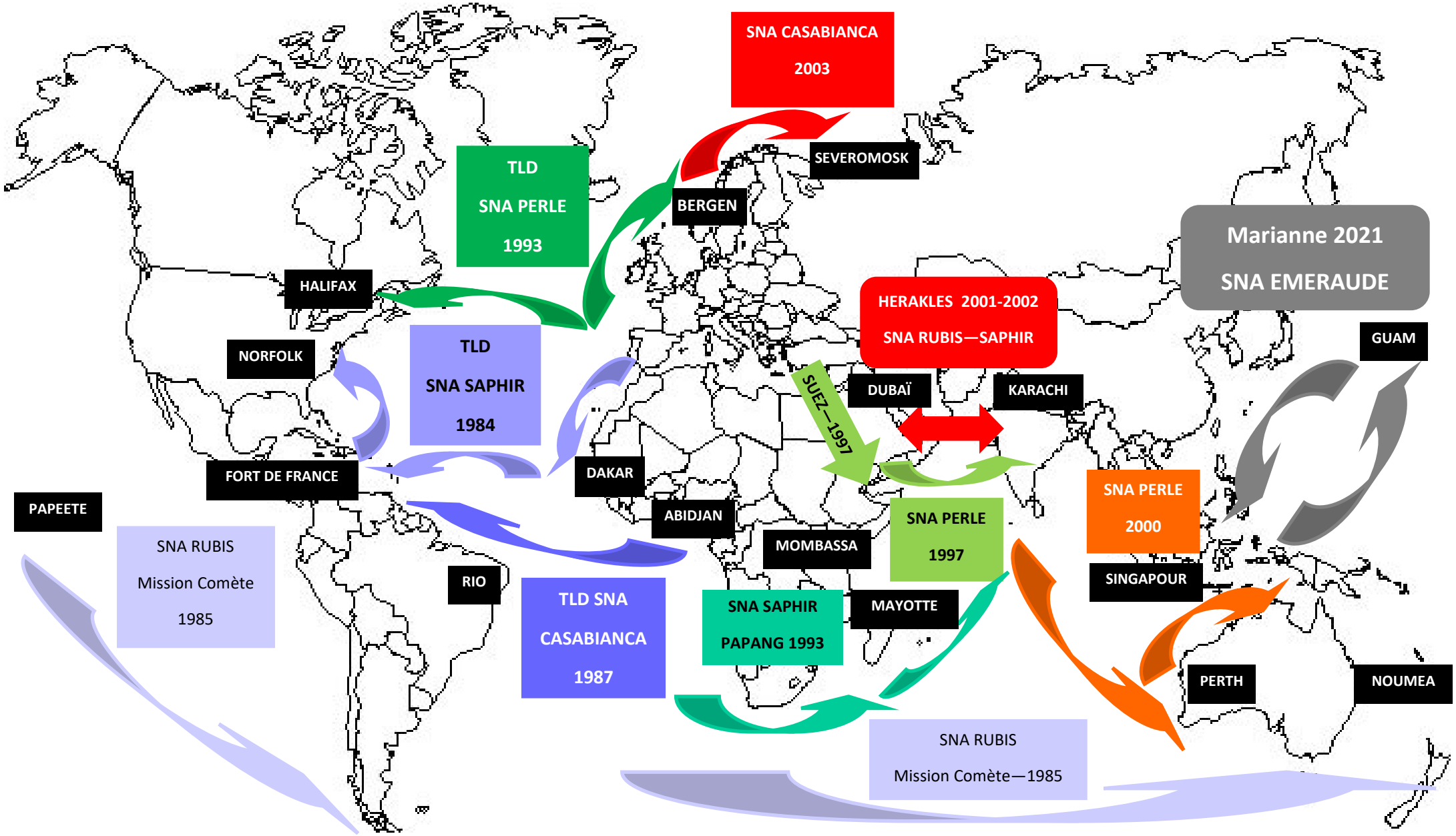

La propulsion nucléaire a donné de l'autonomie, de la vitesse et de la discrétion à nos sous-marins en les affranchissant des périodes de schnorchel. Au moment de leur admission au service actif, les premiers SNA, en plus des navigations en Méditerranée, avaient essentiellement navigué en Atlantique Nord pour leurs Traversées de Longue de Durée (TLD). En 1985, le *SNA* prouve son autonomie et son endurance dans une circumnavigation via les trois caps et des escales dans les ports de Nouméa et Papeete. Agrandissant au fur et à mesure leur cercle de déploiement, les SNA ont commencé à arriver en Océan Indien au début des années 90 mais via le cap de Bonne-espérance. Lors de la mission *Papang*, en 1993, le SNA *Saphir* ira même jusqu'à côtoyer les eaux du Golfe Arabo-Persique.

En 1997, pour la première fois, un SNA, la *Perle* franchit le Canal de Suez pour se déployer en Océan Indien. Ce SNA récidive en 2000, fait escale à Goa après des exercices avec la marine Indienne avant de traverser l'Océan Indien en direction de l'Australie pour une relève d'équipage à Perth. Ce périple amènera la *Perle* jusqu'à Singapour pour une première incursion en zone Indo-Pacifique.
A la suite des attentats du 11 septembre 2001, les SNA *Rubis* et *Saphir* se sont relayés au sein de la TF 473 pour assurer la protection du Groupe Aéronaval pendant plusieurs mois dans l'Océan Indien. En 2003, pour la première fois, un SNA français, le *Casabianca* fait escale à Severomosk après une série d'interactions avec un SNA Russe, le *Vepr*.
Cette évolution des missions des SNA à conduit l'état-major de la Marine à créer une entité chargée d'organiser et de contrôler les opérations des sous-marins amenés à se déployer de plus en plus loin et longtemps. C'est ainsi qu'en parallèle à la migration de l'Etat-Major des Forces Sous-Marines de Houilles vers Brest, le CENTOPS/FSM (Initialement COFOST) est créé en 1998. Cette Zone de Défense Hautement Sensible (ZDHS), dont les accès sont contrôlés par un gendarme est implantée dans les souterrains de la préfecture maritime atlantique. Relevant directement de l'amiral commandant les forces sous-marines, ses compétences sont multiples. Cela débute par la préparation à long terme des programmes d'activités et se poursuit avec le contrôle H24 des SNA. Cette fonction de contrôle « unique » pour ces unités depuis le CENTOPS/FSM est opérationnelle depuis 2003. Entre les deux, on retrouve la cellule chargée de la gestion de l'eau, le rôle de conseiller sous-marin auprès des commandements de zone maritime qui exercent le contrôle opérationnel des SNA évoluant dans leur espace de responsabilité, la gestion des données de l'environnement (MTO), le renseignement (RENS) et bien évidemment le contrôle des transmissions.
Contrairement aux idées reçues, le CENTOPS/FSM n'est pas composé que de personnels sous-mariniers. Ils sont même plutôt minoritaires en nombre (environ 20% de l'effectif) car bien que sous tutelle de la Force Océanique Stratégique, le centre travaille au profit de nombreuses unités de la Marine.
Le CENTOPS/FSM est une unité à terre qui fonctionne un peu comme une unité navigante. Afin de garantir la continuité de ces différentes fonctions, tous les jours, ils sont 18 à assurer une permanence H24.
Son organisation est calquée sur le modèle OTAN. Sitôt passé les contrôles d'accès, impossible de faire quelques pas dans cet antre sans entendre parler d'acronymes qui peuvent surprendre les non-initiés : le commandant est le « N0 », le second est le « N0 deputy » et les chefs de service sont également connus comme étant un « N » suivi de 1 ou 2 chiffres.

Plus complexe encore, on entend parler de SMAA (Submarine Movement Advisory Authority) et de SUBOPAUTH (SUBmarine Operating Authorities).
Derrière ces sigles, se gère une des missions essentielles du centre : la gestion de l'eau au sein de l'OTAN. Dans un but de sécurité nautique, les pays membres de l'OTAN ont passé des accords entre eux. De la même manière que les avions se déplacent dans des couloirs aériens, les sous-marins d'attaque des pays membres de l'OTAN se déplacent en immersion dans des volumes d'eau qui leur sont réservés. On appelle ces volumes des « Subnotes ». En dehors de leurs eaux territoriales, les nations s'échangent donc les réservations de zone pour les mouvements de leurs sous-marins ainsi que de tout mobile engageant le volume sous-marin (sonars remorqués des bâtiments de surface, sonars trempés des aéronefs, zones de largage d'explosifs, …). Cela s'appelle la Prévention Mutuelle des Interférences (PMI). C'est un peu comme si dans une piscine, chaque nageur réservait sa propre ligne d'eau pour nager en toute quiétude. Le LV Arnaud est le N34, il est en charge de la PMI. « *En tant que SUBOPAUTH Français, je reçois les demandes de toutes les unités de la Marine nationale qui veulent engager le volume sous-marin* » nous explique-t-il. « *Mon équipe comprend 5 opérateurs qui se relaient tous les jours et saisissent toutes les demandes et 5 adjoints PMI qui s'assurent du respect des procédures dans les déclarations françaises* ». « *Une fois tracées, les zones réservées apparaissent sur toutes les consoles ce qui permet de visualiser d'éventuelles interférences* ». Et une interférence, c'est quand 2 unités risquent de se trouver au même endroit en même temps.

« *Lorsque les interférences impliquent 2 nations, c'est le rôle du SMAA de prévenir les nations impliquées pour qu'elles s'arrangent entre-elles* ».
Pour la Méditerranée et l'Atlantique Ouest, le SMAA est basé à Naples (CTF 69). Ses responsabilités s'exercent jusque dans l'Océan Indien. Plus loin, dans les eaux de l'arc Indo-Pacifique, où le SNA Emeraude s'est aventuré, le rôle de SMAA est assuré par un état-major US basé au japon (CTF74).
Un déploiement d'une telle ampleur que « Marianne » nécessite une longue préparation. La planification, c'est le domaine du N5 avec d'un côté le bureau Relations Internationales (RI) connu comme étant le N52 et de l'autre la planification d'activités : le N51. Pour cette mission, le bureau RI a pris contact avec les partenaires stratégiques de la région (Inde, Australie, Japon et USA). Dans cette région, nous sommes loin des accords des pays membres de l'OTAN et il a fallu mettre en place de nouvelles procédures de gestion de l'eau pour l'Océan Indien.
Le LV Maxime est le N51. *« Ma tâche est de remplir les calendriers de disponibilités des unités sur trois ans avec des exercices ou des missions opérationnelles».* Pour cela, il faut prendre en compte les directives de l'EMO (Etat-Major Opérations), du CPCO (Centre de Planification et de Conduite des Opérations), les dates des grands exercices interalliés, les desideratas émis par les commandants de zone maritime (CZM) et bien évidement les périodes d'indisponibilité des unités. « *Mais rien n'est figé dans le marbre* » ajoute-t-il, *» c'est le temps réel qui commande* ».

Concernant plus spécifiquement la mission Marianne, « *Elle a débuté il y a plus de 2 ans. Nous nous sommes intéressés aux points d'appuis disponibles dans le pacifique. Comme il s'agit d'une unité à propulsion nucléaire, nous avons traité avec ALNUC et les RI et nous avons étudié toutes les possibilités opérationnelles* ». De la programmation d'activité à la conduite, il n'y a qu'un pas à franchir et une petite soustraction à faire : du N5 on passe au N3.
Le bureau du CC Frédéric est à deux pas de celui du LV Maxime. « *Il n'y a pas vraiment de limite fixe entre nous* » nous répondent-ils en cœur. « *Nous travaillons de concert et moi je travaille encore plus finement le programme des sous-marins en temps réel* » ajoute le CC Frédéric. Le MP Gérard travaille à l'activité SNA. Son horizon, c'est *« une vision glissante sur les 2 semaines à venir* » confie-t-il. « *Nous regardons les tables d'ordres d'exercice, la PMI mais aussi le RENS et la Météo qui peuvent nous amener à proposer des modifications de programme* ». C'est ce bureau qui a la charge d'attribuer les fameuses dérogations étoilées (*) dans les tables d'ordres d'exercices. Outre la PMI et l'activité, le N3 pilote aussi les équipes du contrôle SNA. 5 BS OPS et 10 opérateurs se relaient tous les jours pour effectuer les dernières vérifications avant que les messages opérationnels ou organiques ne soient poussés vers les SIC pour émission vers les SNA. En fonction de l'activité, les équipes du contrôle SNA vont prioriser les messages, certains, moins importants seront envoyés lors d'une prochaine vacation. Le but c'est d'être au service du client qu'est le sous-marin.

Grâce à son expertise, le personnel du contrôle SNA est déployable pour assurer le contrôle opérationnel d'un sous-marin en mission loin de ses bases. Ils peuvent partir renforcer un état-major embarqué au sein d'une cellule SEC/SAT (SECurity / Submarine Advisory Team) généralement à bord du PA CDG (CTF 473) ou d'un PHA. Dans le cadre de la mission Marianne, les équipes du N3 ont servi d'interface avec les contrôleurs opérationnels des zones traversées qu'étaient ALINDIEN et ALPACI. C'est ainsi que les MP Arnault et Gregory ont été déployés à Abu Dhabi auprès d'ALINDIEN et à Papeete auprès d'ALPACI. Pas question de tourisme et de plage de sable fin pour eux mais une fonction de conseiller-expert auprès du commandant de zone maritime. Tous deux sont d'anciens Chefs de Central Opérations (CCO) de sous-marins. Le MP Arnault totalise 20000 heures de plongée sur SNLE tandis que le MP Gregory compte 18000 heures de plongée sur SMD, SNA et SNLE.
Le MP Arnault nous précise « *Je suis arrivé à Abu Dhabi bien avant l'entrée du sous-marin dans la zone afin de tout préparer et j'avais pris des contacts en amont pour exprimer mes besoins en liaisons et bureautique* ». Le MP Gregory ajoute « *Nous sommes le bras armé du CENTOPS/FSM auprès du CZM. On regroupe toutes les fonctions, nous sommes un véritable couteau suisse. Je suis allé chercher du produit RENS sur les différents WISE pour le transmettre au sous-marin* ». Tous deux résument leur rôle par cette phrase : « *en tant qu'anciens chefs de CO, on se pose la question : Si j'étais à bord, quelles informations aimerais-je recevoir* ? ».

Nous voici maintenant à la dernière étape. La transmission de toutes ces informations vers le sous-marin. C'est le domaine du bureau N6 dirigé par le LV Vincent, qui avec ses 54 militaires est le service le plus imposant en terme d'effectifs. Cet effectif conséquent qui va du matelot au lieutenant de vaisseau s'explique par les différentes fonctions exercées par ce personnel SIC qui se relaie pour assurer une permanence 24/24 toute l'année. Comme à bord, les réseaux sont redondants car il faut garantir en permanence la fiabilité des liaisons avec les sous-marins.

On trouve donc des spécialistes des systèmes de transmission par satellite (SHF) ainsi que des experts techniques dans les autres gammes de fréquence utilisées (VLF, LF, HF). Ces « adjoints techniques » sont capables de résoudre les dysfonctionnements les plus complexes qui pourraient survenir sur les installations.

Le service comprend aussi le cryptocentre le plus important de la Marine Nationale en terme de volume traité, car le CENTOPS/FSM assure aussi des missions au profit des SNLE en patrouille.

La spécificité des transmissions à destination des forces sous-marines, c'est leur centralisation au CENTOPS/FSM avant transmission. Lorsque les informations à transmettre sont validées par le contrôle SNA, la POSITRAM avec ses huit marins de quart constitue et exploite le TRAM SNA.

Pour garantir la bonne tenue des transmissions, tout haut de la pyramide, se trouve l'adjoint COS, véritable « chef d'orchestre » des équipes de service.

Pour ce service, le déploiement de l'*Emeraude* a représenté un beau challenge. « *Dans le cadre de Marianne, l'enjeu était de garantir au SNA qu'il reçoive ses ordres et qu'il soit en mesure d'envoyer ses compte-rendu selon deux moyens de communication* » explique le N6.

« *Pour cela nous nous sommes appuyé sur l'expérience acquise lors des déploiements précédents et nous nous sommes assurés que nous étions capables de lui garantir des émissions dans les différentes gammes de fréquence utilisées* ».

« *Le soutien en transmissions est aussi le fruit d'un travail interarmées. Nous avons utilisé le réseau des stations de la DIRISI implantées partout dans le monde pour relayer les messages vers et depuis le sous-marin. A l'instar du contrôle sous-marin, nous avons échangé avec les DIRISI de Nouméa et de Papeete pour les transmissions en HF et VLF ».*

Et cette coopération a porté aussi sur les transmissions satellites. « *L'ESNA et les radios du SNA Emeraude ont mené à bien une campagne d'essais avec la DGA et le BSAM Seine durant leur entraînement* ».

Quel souvenir gardez-vous de Marianne ? « *Cela a été une belle aventure en plus des transmissions normales de la FOST* » conclut le LV Vincent.

Mais quelles sont ces « transmissions normales de la FOST » ?

Pour en savoir un peu plus, nous vous proposons de patienter un peu jusqu'au prochain numéro de Top La Vue qui sera consacré aux Centres de Transmissions de la Marine.